

Les élections censées se tenir au Burundi ont déjà perdu leur crédibilité

RFI, 02-06-2015 Burundi : quel nouveau calendrier électoral ? C'est un coup dur de plus pour la crédibilité du v Burundi et pour sa Commission électorale nationale indépendante, la CENI. Après le départ des observateurs de l'Eglise catholique du processus électoral, deux membres de la CENI ont fui le pays. Le vice-président Lundi, les chefs d'Etat est-africains réunis à Dar es Salaam ont proposé un report d'un mois et demi. Les législatives étaient censées se tenir vendredi et la présidentielle le 26 juin, mais aucune nouvelle date n'a encore été annoncée.

Après la fuite de son vice-président et d'un commissaire, la CENI risque d'avoir du mal à fonctionner. De peur de fuir le Burundi, ces deux membres de la commission ont laissé derrière elles des lettres de démission postées sur les réseaux sociaux par des opposants. Le président de la CENI a confirmé à RFI que ces missives étaient authentiques (voir au bas de cet article). Le règlement de la CENI impose en effet que les décisions soient prises à la majorité de quatre membres sur cinq, mais selon son président, cela n'est pas un problème : « Pour le moment, les travaux que nous pilotons depuis cinq jours ne cessent pas de décision à prendre », explique Pierre-Claver Ndayicariye. Le calendrier dépend du pouvoir politique. Comment, dans ces conditions, décider d'une nouvelle date ou d'un report de scrutins ? La Commission électorale nationale indépendante, affaiblie par ces deux démissions, assure qu'elle ne délivrera qu'un avis consultatif et que ce sera au pouvoir exécutif de trancher : « Il faut que le Burundi ait un chef d'Etat élu en 2015 et au plus tard investi le 26 août. Il faut que l'on ait le Parlement avant, parce que le chef de l'Etat prête serment devant le Parlement le 8 juillet, on doit avoir un Parlement en place. Mais les politiciens peuvent décider d'une autre formule. » Selon le président de la CENI, la nouvelle date devrait être connue au plus tard vendredi, jour initialement prévu pour le scrutin communal et législatif. Mais le calendrier dépend en dernier ressort du pouvoir politique. Vers une reprise des manifestations. Quoiqu'il en soit, pour l'opposition et pour ceux qui manifestent contre le troisième mandat présidentiel de Pierre Nkurunziza, toute participation aux élections reste conditionnée à un préalable non négociable, disent-ils, à savoir le renoncement du président en exercice à un troisième mandat. Ce mardi, la trêve est finie et les manifestations sont censées reprendre dans les quartiers contestataires de la capitale. Dans un communiqué de leur ambassade à Bujumbura, les Etats-Unis déclarent que la candidature à un troisième mandat du président burundais menace gravement la stabilité du pays et constitue une violation de l'accord d'Arusha, qui avait mis fin à la guerre civile. « Nous continuons vivement d'exhorter le président Nkurunziza à reconsidérer son intention de conserver le pouvoir au détriment de cet accord (...) et de la stabilité chèrement acquise après une tragique guerre civile », a écrit l'ambassade américaine.